

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Band: 33 (2017)

Rubrik: Chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES

MILITANTE OUVRIÈRE PUIS MISSIONNAIRE OUTRE-MER: LE PARCOURS DE LUCIE ABLITZER (1900-1945), DE LA CHAUX-DE-FONDS À MADAGASCAR

En 1979, dans un recueil sur l'histoire du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, Jenny Humbert-Droz (1892-2000) a publié ses souvenirs sur les années 1916-1920. Elle décrit notamment les activités des Jeunesses socialistes :

Parmi eux, cette petite ouvrière de 16 ou 17 ans, surnommée «La Gosse», qui jamais n'avait froid aux yeux, prenait spontanément la parole dans les meetings. C'est elle qui, un samedi soir, devant la prison, harangua les manifestants accourus pour ovationner Paul Graber emprisonné et les entraîna à forcer les portes pour le libérer. Action d'éclat qui fournit prétexte au Conseil d'État de faire occuper La Chaux-de-Fonds par la troupe. La Gosse était française. La police avait l'œil sur elle. Un beau jour elle disparut, sans doute expulsée¹.

Jenny Humbert-Droz évoque la fameuse manifestation du 19 mai 1917 qui tira Paul Graber (1875-1956) de prison où il purgeait une peine de huit jours de prison pour avoir publié un article fustigeant des officiers suisses. Plus de 70 ans après les faits, le souvenir de «La Gosse» restait vivant dans les pensées de la militante émérite. Les archives sur «L'affaire Graber» permettent d'identifier la jeune ouvrière : Lucie Ablitzer, née en 1900 à La Chaux-de-Fonds, expulsée de Suisse par une décision du Conseil fédéral du 11 juin 1917. Pendant quelques semaines, elle fut une personnalité connue dans sa ville natale et accusée avec virulence dans l'espace public, avant de disparaître de la mémoire collective. Son parcours mérite d'être retracé comme celui d'autres femmes²,

¹ *Les Socios. Histoire et souvenirs du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds de 1865 à nos jours*, La Chaux-de-Fonds, édition du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, 1979, pp. 22-23.

² Cf. Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière*, Paris, Grasset, 2012 et Claude Gauvard (dir.), *Présumées coupables. Les grands procès faits aux femmes*, Paris, L'Iconoclaste et les Archives nationales, 2016. Pour la Suisse, cf. l'article pionnier de Brigitte Studer, «Rosa Grimm (1875-1955) : Als Frau in der Politik und Arbeiterbewegung – Die Grenzen des weiblichen Geschlechts», *Auf den Spuren weiblicher Vergangenheit (2). Beiträge der 4. Schweizerischen Historikerinnentagung*, Zurich, Chronos, 1988, pp. 163-182.

ce qui révèle aussi les regards sociaux et les stéréotypes traditionnels auxquels elles sont confrontées.

La famille Ablitzer

Des informations et des documents sur la famille Ablitzer ont été mis en ligne³. Ce sont les descendants d'anabaptistes suisses du village argovien de Reitnau qui sont arrivés au XVIII^e siècle dans le Pays de Montbéliard. À partir de 1896, plusieurs Ablitzer participent à la fondation des organisations syndicales et socialistes en France voisine, notamment Édouard (1860-1938)⁴ et ses deux frères.

Un des oncles de Lucie, Léon (1865-1933), né à Porrentruy, ouvrier horloger, vit quelques temps à La Chaux-de-Fonds, part ensuite pour Besançon, puis Seloncourt. Il milite dans les syndicats, dans le Parti communiste français et dans la « Libre Pensée »⁵.

Né à Porrentruy, le père de Lucie, Emile (1868-1955), s'installe ensuite à La Chaux-de-Fonds. À l'instar de son père Jacques (1833-1900), il adhère à des associations françaises et à une société de chant. Horloger-remonteur, syndicaliste, il s'engage dans les organisations ouvrières naissantes : il figure parmi les membres fondateurs du Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds en 1894⁶, puis de la chorale ouvrière « L'Avenir »⁷ en 1896. En 1896, il est le secrétaire du Comité fondateur de la Bibliothèque du Cercle ouvrier⁸.

En 1895, il épouse à La Chaux-de-Fonds une ouvrière doreuse, Augusta Thiébaud. Après un fils en 1895, la famille s'élargit avec la naissance de Lucie le 27 mars 1900. En 1898, puis en 1902, deux fillettes meurent peu de temps après leur naissance. Nées en 1904 et 1907, deux filles deviendront adultes, mais leur mère meurt dans sa 40^e année le 23 mai 1912.

Émile se remarie en 1924 mais reste pauvre. Dès 1941, n'ayant pas droit en tant qu'étranger au régime neuchâtelois d'aide aux chômeurs

³ Cf. www.geneanet.org/profil/claudeablitzer/Claude-Ablitzer et www.jeanlouis-lambert.fr/famille-guthwasser/fragments-de-vie/les-ablitzer-et-le-syndicalisme

⁴ Maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article76825, version mise en ligne le 30.3.2010, dernière modification le 14.9.2010.

⁵ Jean Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Les Éd. Ouvrières, tome 17, 1982, p. 13.

⁶ Cf. *La Sentinelle*, 12.2.1934 et du 7.9.1949.

⁷ Cf. *La Sentinelle*, 11.2.1946 (Cinquantième anniversaire de la chorale L'Avenir) et *L'Impartial*, 5.11.1971 (75^e anniversaire).

⁸ Cf. *La Sentinelle*, 30.5.1896 et *L'Impartial*, 31.5.1896.

âgés, il sera secouru en application de la convention franco-suisse pour l'assistance aux indigents, car ses quatre enfants ne disposent pas de revenus suffisants pour l'aider. Après avoir vécu en Suisse toute sa vie, il sera ainsi secouru par la France jusqu'à sa mort en 1955 à La Chaux-de-Fonds⁹.

« La Gosse » en 1917

C'est en 1917 que le nom de Lucie Ablitzer, ouvrière doreuse, commence à circuler dans l'espace public à La Chaux-de-Fonds. Depuis 1916, les organisations ouvrières y multiplient les activités, ce qui provoque des conflits avec les autorités. Le 24 novembre 1916, des délégués de toutes les organisations ouvrières se réunissent pour organiser « un cartel des forces ouvrières »¹⁰.

En avril 1917, ce cartel décide de fonder un « Comité ouvrier de vigilance et d'action » :

La classe ouvrière a mille difficultés à vaincre. Il faut pour cela concentrer les efforts et organiser l'action de défense. Il faut que tous ceux qui rencontrent des difficultés qui sont victimes d'abus sachent à qui remettre leur cause. Il faut que les ouvriers s'organisent de telle façon qu'ils exercent un véritable contrôle d'une part et qu'ils soient prêts à l'action si le besoin se manifeste. Tous ceux et toutes celles qui partagent ces vues sont priés de répondre à l'appel lancé par le Cartel des forces ouvrières (Union ouvrière, Parti socialiste, Jeunesse socialiste, etc.) en se rendant à la séance d'organisation [du 24 avril 1917]. L'indifférence devient coupable à de tels moments¹¹.

Les préoccupations et les espoirs de 1917 s'expriment aussi à l'occasion du Premier Mai. À La Chaux-de-Fonds, l'orateur principal, Charles Naine, ovationné, fustige les accapareurs et les bénéficiaires scandaleux, alors que la misère règne dans les milieux populaires.

Après l'indignation vient l'espoir. Jamais nous n'avons été aussi près de réaliser notre idéal. La révolution russe a déclenché un mouvement formidable capable d'entraîner toute l'Europe après elle.

Après que l'Avenir eut chanté et eut été applaudi comme elle le mérite, deux membres de la Jeunesse socialiste se firent entendre, le camarade Droz et la camarade Ablitzer. Leur énergique et presque émouvant

⁹ Sur les démarches administratives et diplomatiques pour la famille Ablitzer, cf. Archives fédérales suisses, Berne (AFB), E4264#1988/2#10879*.

¹⁰ *La Sentinelle*, 24.11.1916.

¹¹ *La Sentinelle*, 23.4.1917.

appel aux jeunes eut un gros succès. Bravo les jeunes ! Nous crions : « A bas le capitalisme ! A bas l'armée ! » C'est vous qui le réaliserez¹².

Quelques semaines après son 17^e anniversaire, Lucie Ablitzer prend ainsi la parole après la chorale ouvrière dont son père était un des fondateurs en 1896. Elle milite dans la Jeunesse socialiste locale qui affirme regrouper une centaine de membres en janvier 1917¹³. Comme au Locle fin 1916, il est décidé en mars 1917 de constituer, au sein de la Jeunesse socialiste chaud-de-fonnière, « un groupe féministe qui étudiera les questions sociales et morales intéressant plus spécialement les femmes »¹⁴.

Fort dynamiques, les Jeunesses socialistes bénéficient des activités de l'ancien pasteur Jules Humbert-Droz (1891-1971), dès 1916 rédacteur du quotidien socialiste *La Sentinelle*. Si ses activités enthousiasment la gauche socialiste, la politique de Jules Humbert-Droz suscite des réticences, notamment par des responsables syndicaux qui expriment aussi des critiques à l'égard du « Cartel des forces ouvrières »¹⁵.

La libération de Paul Graber et l'expulsion de « La Gosse »

C'est dans ce contexte que va éclater « l'affaire Graber ». Le 17 mars 1917, le Tribunal militaire territorial II condamne Paul Graber à huit jours de prison pour avoir calomnié l'armée en révélant les mauvais traitements infligés à un soldat par des officiers. Quelques erreurs factuelles sont utilisées pour le condamner. Il se constitue prisonnier le vendredi 18 mai à 19 heures à la prison de la Promenade à La Chaux-de-Fonds. *La Sentinelle* du 19 mai annonce que la fanfare ouvrière « La Persévérante » « ira donner une sérénade » au détenu et que toutes les personnes révoltées par cet emprisonnement sont invitées à se joindre à la fanfare. Le soir même, la foule se masse devant la prison ; des discours sont prononcés ; le préfet accepte que Graber apparaisse à une fenêtre pour calmer la foule, ce qui provoque l'effet inverse : les manifestants pénètrent dans le bâtiment. Après avoir exprimé des réticences légalistes, Graber se laisse emporter par le mouvement visiblement improvisé et part se cacher. Le lendemain, le Conseil d'État décide

¹² *La Sentinelle*, 2.5.1917. Cf. aussi *La Voix des Jeunes* n° 10, juin 1917.

¹³ *La Voix des Jeunes*, n° 6, janvier 1917.

¹⁴ *La Sentinelle*, 27.3.1917. Cf. aussi les numéros du 9.5 et du 20.6.1917.

¹⁵ Cf. notamment PV de l'Union ouvrière : comité du 25.5.1917, assemblées générales du 11.5 et du 27.5.1917, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF), VCH-BVFS UNO.

d'interdire toute manifestation et assemblée, de demander à l'État-major de l'armée l'envoi immédiat de troupes pour faire respecter les interdictions. Néanmoins, une assemblée a lieu au Grand Temple. Plusieurs personnalités, dont Paul Graber et Lucie Ablitzer, prennent la parole. Selon *L'Impartial* du 21 mai, elle prononce un « discours plus violent que le précédent, s'adressant particulièrement à la femme ».

Le lundi 21 mai 1917, la *Feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds* publie un compte rendu des événements survenus depuis samedi. Lucie Ablitzer y est mentionnée ainsi que des horlogers plus âgés William Cosandier (1873-1957) et Edmond Breguet (1877-1956) qui préside le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) de 1913 à 1937 :

Après ou en cours de la sérénade, des discours furent prononcés pour l'élargissement immédiat du prisonnier. M. Cosandier, violent dans ses expressions contre le régime et la situation actuels, M^{lle} Lucie Ablitzer, une toute jeune fille, furent tout particulièrement acclamés par la foule surexcitée. [...]

[Dimanche soir, les militaires tentent d'empêcher la foule d'entrer dans le Temple communal pour participer au meeting] Des pierres sont lancées aux soldats qui dégainent et se défendent à coups de plat de sabre. On dit que des femmes sont renversées, un guide reçoit un pavé sur la tête.

Au Temple, l'assemblée est présidée par M. Breguet. Un membre de la Jeunesse socialiste recommande aux jeunes de ne pas se présenter au recrutement. M. Humbert-Droz dit : « Vous voyez à quoi sert notre armée, à frapper des femmes. » [...]

L'assemblée est houleuse comme jamais ne fut une assemblée : il y a de la poudre dans l'air. [...]

Une jeune fille (M^{lle} Ablitzer, cheveux en bas le dos, seize ans) prend la parole. Elle veut lutter de toutes ses forces contre le militarisme ; elle jette l'appel pour l'union de toutes les femmes : « Si du sang doit couler ce soir, dit M^{lle} Ablitzer, je suis prête à me sacrifier pour la noble cause ! » Elle est violemment acclamée.

[Au cours de la soirée, de multiples incidents opposent les manifestants aux militaires.] Il y eut quelques scènes typiques. Ainsi, M^{lle} Ablitzer, que nous avons déjà nommée, se jette devant les soldats, ouvre son corsage et s'écrie : « Soldats, si vous voulez frapper, frappez-moi la première ! ». Les soldats, désarmés, se mettent à rire [...] ¹⁶.

¹⁶ Cet article est repris dans *Le National suisse* du 22 mai et le *Journal de Genève* du 24 mai 1917. Selon *Le Journal du Jura*, la « Gosse » « prend tant de plaisir à ouvrir son corsage devant les beaux soldats du pays de Vaud » (article repris dans *Le National suisse* du 26 mai 1917).

On pourrait penser à la fameuse toile peinte par Eugène Delacroix en 1830, *La liberté guidant le peuple*. *L’Impartial* rapporte la scène, mais ne prétend pas que Lucie Ablitzer ait ouvert son corsage : elle « joua la scène de l’avoyer Wengi »¹⁷ devant la troupe. Le journal fait référence à la personnalité soleuroise qui s’interposa en 1533 afin d’éviter que des affrontements entre catholiques et protestants ne dégénèrent en guerre civile. Dès le 26 mai, *La Sentinelle* dément que Lucie Ablitzer se soit jetée le corsage ouvert au-devant des soldats : « Encore un mensonge à démolir ». Dans les dossiers de police, cet épisode qui aurait eu lieu le 20 mai n’est jamais mentionné. Seul son discours du 19 mai est signalé et motive la décision de l’expulser de Suisse.

En première page, *Le National suisse* du 22 mai publie un article intitulé « La prise de la Bastille » qui reprend le titre de l’article publié la veille par le quotidien socialiste. Le journal radical donne une version évidemment différente et ironise sur l’exaltation des manifestants :

Il y avait des femmes dans le tas, et ce n’était pas elles qu’on entendait le moins. Il y avait une voix tout spécialement qu’on entendait au-dessus de tout, une voix de gosse, de femme ou d’eunuque, qui poussait des piaulées à vous donner le frisson. [...] Ces cris suraigus, ce chambard et tout ce fourbi fait songer à ce qui se passerait dans une maison de fous déchaînés, en proie à une crise collective.

Le 22 mai, une délégation du Conseil fédéral rencontre trois conseillers d’État et le Procureur du canton de Neuchâtel. Selon le chef du Département neuchâtelois de justice et police, Albert Calame (1866-1939), la situation est sérieuse et le mouvement a un caractère révolutionnaire. Pour appuyer son analyse, il cite le fait que la libération de Graber a été déclenchée par le discours enflammé d’une Française âgée de 15 ans¹⁸. Celle-ci est aussi signalée dans la *Gazette de Lausanne* du 23 mai qui affirme que la manifestation « n’a tourné à l’émeute qu’après un discours incendiaire d’une militante de la Jeunesse “La Gosse” ».

Le directeur de *La Tribune de Lausanne*, Paul Perret (1880-1947), consacre le 24 mai un éditorial aux « semeurs de discorde » qui agissent à La Chaux-de-Fonds en exploitant les difficultés actuelles :

Le rôle joué dans cette affaire par une gamine de seize ans, justiciable de la douche, montre bien ce qu’il y eut d’artificiel, de maladif, dans cette explosion de fureur populaire. La population, dans son ensemble,

¹⁷ *L’Impartial*, 24.5.1917.

¹⁸ Procès-verbal de la séance du 22.5.1917; AFB, E21#1000/131#9802*.

n'a pas subi cette contagion de folie, et si, comme toujours dans de pareilles circonstances, les curieux ont compliqué la tâche de la police et de l'armée, ils ont su, ici où là, remettre à l'ordre les tapageurs.

Selon le radical vaudois, le retour à la normale est possible et même nécessaire dans le contexte international qui implique des risques d'invasion si l'ordre intérieur ne règne pas.

Dans son journal *La Feuille du Dimanche*, l'influent pasteur Paul Pettavel (1861-1934) donne sa version de la libération de Graber et mentionne Ablitzer :

Une jeune fille a crié : « Délivrons-le ! » et la foule électrisée s'est lancée dans la délivrance. – Il serait intéressant d'étudier ce fait au point de vue de la psychologie des foules et de l'impulsion communicative de la voix féminine¹⁹.

Dans *Le National suisse* du 24 mai, plusieurs articles sont publiés contre les socialistes. On peut lire la lettre d'« une femme chrétienne de l'Église nationale » qui proteste contre le fait que le Grand Temple, propriété de la Commune, puisse être utilisé pour des assemblées politiques :

Faut-il que ce soit nous, les femmes de l'Église nationale, qui allions défendre les portes de notre temple, pour empêcher plus longtemps les souillures qui s'y commettent ? Quand donc nos autorités empêcheront-elles un scandale qui se renouvelle toutes les fois que cela plaît à un parti dont les actes sont anarchiques ?

Le journal radical appuie cette protestation en affirmant qu'elle est partagée par l'immense majorité de la population et en demandant un retour à l'ancien règlement communal qui prévoyait le refus d'accorder le Temple pour toute manifestation politique, sans distinction d'opinion. Le même jour, un autre article décrit l'arrestation de Jules Humbert-Droz :

M^{me} Humbert-Droz voulut à tout prix accompagner son mari en détention. Il fallut employer la manière forte, néanmoins polie, pour la maintenir à son domicile.

Le lendemain, *Le National suisse* signale que Lucie Ablitzer n'a pas été arrêtée :

Il va de soi, cependant qu'on s'occupera de ses hauts-faits. Son origine française pourrait bien lui valoir l'expulsion.

¹⁹ *La Feuille du Dimanche*, 27.5.1917.

L'Impartial rapporte que mercredi soir, des agents pourchassaient activement quelques jeunes femmes et jeunes filles dont la mission consistait à s'approcher des soldats pour leur glisser en cachette un manifeste antimilitariste²⁰.

Le 26 mai, les journaux mentionnent que la « Gosse », convoquée à la Préfecture, a quitté l'atelier d'horlogerie pour répondre aux questions des autorités qui l'ont avertie du risque d'expulsion en tant qu'étrangère²¹. Elle sera arrêtée le lundi matin 28 mai, après avoir affirmé, jeudi 24 mai, devant le juge d'instruction qu'elle avait eu parfaitement conscience de ses actes²².

Le 2 juin 1917, *Le National suisse* se réjouit de constater la « retraite stratégique » imposée aux socialistes par l'échec des appels à l'extension du mouvement protestataire, notamment par Humbert-Droz :

Nos ouvriers ne mordent pas davantage à l'hameçon de la grève générale. Ce n'est pas parce qu'une gamine a entraîné quelques centaines d'emballés à faire une grosse bêtise déconseillée par M. Graber, qu'on va prendre une mesure ruineuse pour la population ouvrière dans son ensemble.

Même si Paul Graber, surpris par la dynamique de la manifestation du samedi 19 mai, avait exprimé des réticences à quitter ainsi sa prison, il prend la plume pour soutenir Lucie Ablitzer face à la

[...] meute, lâche, sournoise, hargneuse, hypocrite [qui l'] outrage. [...] Ces laideurs de l'immoralité bourgeoise me dégoûtent. Et ce sont ces cyniques, jeunes et vieux, ces amateurs de dépravation qui vous insultent et qui se vengeront... héroïquement et patriotiquement!²³

Dans le même numéro du quotidien socialiste, une « mère de famille » met en garde la population de La Chaux-de-Fonds occupée par des milliers de militaires :

De nombreuses personnes se plaignent en ville du sans-gêne avec lequel des officiers suivent et abordent les femmes et même de toute jeunes filles. L'occupation militaire n'aura pas contribué à donner des exemples

²⁰ Selon *La Sentinelle*, 26.5.1917, Lucie Ablitzer a été convoquée par le juge d'instruction le 24 mai. Elle a confirmé qu'elle avait pleinement conscience de ses actes. « Elle a, en outre, reçu l'ordre de se tenir à disposition et de ne pas sortir de la ville. »

²¹ Cf. *Gazette de Lausanne*, 26.5.1917 (reprise de *L'Impartial*).

²² AFB, E21#1000/131#8561*.

²³ *La Sentinelle*, 11.6.1917.



38. Lucie Ablitzer. Archives fédérales

de retenue à la jeunesse féminine de notre ville. Les allées et venues, à des heures tardives, de jouvencelles aux bras de militaires font beaucoup jaser. Ces jeunes femmes auraient tort de croire que leurs promenades laissent une impression favorable sur leur conduite. On ne saurait assez les mettre en garde, ainsi que leurs parents, sur les conséquences toujours possibles d'une erreur ou d'une imprévoyance.

Dans cet article comme dans d'autres textes de tous bords, les normes sociales sur la place des femmes dans l'espace public s'expriment. Les mots utilisés par les journalistes expriment les stéréotypes et la manière dont Lucie Ablitzer est considérée comme en rupture avec les rôles convenus : jeune, étrangère, ouvrière, elle ne porte pas de chapeau quand elle prononce des discours enflammés et mobilisateurs. Bref, elle doit passer «à la douche». Son corsage ouvert constitue le summum des attitudes séductrices qui sont reprochées aux femmes, y compris parmi les socialistes. Par ailleurs, les normes sociales sont préconisées. C'est ainsi que, sous le titre «Un peu de féminisme», la *Feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds* et *Le National suisse* du 25 mai 1917 publient un article qui félicite près de 200 personnes d'avoir participé, le 23 mai, à une séance organisée par la Société féminine de gymnastique dirigée

par Gustave Bubloz (1869-1933), personnalité locale très active notamment dans les organisations patronales de l'horlogerie²⁴.

L'on ne saurait donc assez engager notre jeunesse féminine et même les mamans – pourquoi pas – à suivre les leçons de la Société féminine de gymnastique [...] car nous sommes persuadés qu'elles y trouveront, à côté d'une saine jouissance, la vigueur et la santé qui leur sont si nécessaires pour affronter avec succès les difficultés de la lutte pour la vie.

Le 28 mai 1917, la *Feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds* refuse de rectifier son article du 21 mai, rejette l'évaluation de *La Sentinelle* qui a considéré la mention du corsage ouvert comme une calomnie et se base sur le témoignage de « l'homme bienveillant et à la rectitude parfaite » qui a rapporté des faits et non des racontars malveillants. Les socialistes persistent et adressent une lettre à la rédaction du journal qui la publie le 13 juin pour critiquer la publication par de nombreux journaux de cet article qui tend « ouvertement à faire passer M^{lle} Ablitzer pour une personne de mœurs douteuses ». Les socialistes démentent la version du journal, exigent une rectification formelle et affirment être « très nombreux à certifier la parfaite moralité de M^{lle} Ablitzer ». La rédaction du journal maintient, le 20 mai, sa version des faits qu'elle considère comme un « incident puéril [...] typique de l'état d'esprit d'une partie de la foule » ; elle souhaite donc « réduire à sa juste limite un fait sans importance autour duquel a malheureusement brodé la malignité publique ».

Alors que les journaux continuent de publier des informations et des polémiques, les autorités s'inquiètent de l'atmosphère qui reste très tendue, tandis que, depuis sa cellule, Lucie Ablitzer envoie une lettre à Jules Humbert-Droz, le 3 juin 1917 :

Décidément, nos adversaires politiques veulent à tout prix nous écarter de la vie civile. Pensent-ils ainsi pouvoir étouffer notre conscience ou faire disparaître notre idéal ?

Je ne le crois pas ; malgré l'inaction presque complète du corps, la conscience est à l'œuvre, dans ses heures de recueillement elle sonde tous les petits détails, elle approfondit les causes de notre détention.

Elle nous apporte une force nouvelle d'énergie et de courage ; elle nous soutient dans ces moments d'épreuves. Une volonté toujours plus puissante nous pousse vers la recherche du vrai, du bien. La nécessité de la lutte de classe nous apparaît sous un jour nouveau avec des horizons plus vastes. De chacune de ces luttes sortira un esprit toujours mieux orienté et les quelques mois de prison que nous serons appelés

²⁴ Cf. la nécrologie dans *La Fédération horlogère suisse*, 27.9.1933.

à faire ne peuvent être que salutaires pour notre cause. La raison emportera toujours la victoire et je vis bercée de cet espoir. J'attends mon jugement avec foi et j'espère que le vôtre ne tardera pas. [...] Courage et en avant pour le triomphe de notre idéal²⁵.

Le 11 juin, le Conseil fédéral décide d'interner seize réfractaires étrangers et d'expulser du territoire de la Confédération Lucie Ablitzer et un ouvrier français²⁶. Dès le lendemain de la décision du Conseil fédéral, *La Sentinelle* proteste :

Cette décision disproportionnée provient uniquement de l'infâme campagne de presse qui a été menée contre Lucie Ablitzer. Des journalistes dont les informations sont des plus suspectes ont accrédité en Suisse et même à l'étranger la version du « corsage ouvert devant les soldats ». Or, cette version mensongère et calomniatrice a fait passer dans l'opinion l'idée que la jeune Ablitzer était une vulgaire fille des rues. Nous protestons et toute la classe ouvrière honnête de notre ville se joindra à nous contre une défiguration pareille de la vérité. Lucie Ablitzer est une honnête jeune fille.

Tous ceux qui la connaissent peuvent en témoigner. Le Conseil fédéral, mis en erreur par les racontars scandaleux d'une presse toujours à l'affût des bruits sensationnels et qui la plupart du temps les colporte sans chercher à en établir l'exactitude, ne voudra pas se prêter à la manœuvre calomniatrice de nos adversaires²⁷.

Le quotidien socialiste fustige les grossièretés et le dessin odieux qui dénigre Lucie Ablitzer, alors que sa robe ne pouvait être ouverte par devant.

Le 15 juin, l'Union ouvrière, le PSN, le père et la grand-mère de Lucie Ablitzer adressent une lettre au Conseil fédéral pour lui demander de rapporter l'arrêté d'expulsion.

Pour un délit absolument véniel, pour quelques paroles, cette jeune fille sans mère, âgée que de 17 ans, serait enlevée à sa famille et livrée à elle-même, dans un pays où elle n'a pas de connaissances. Cette jeune fille absolument honnête a été calomniée dans la presse qui l'a présentée comme étant de mœurs légères. Le geste qu'on lui reproche d'avoir ouvert son corsage devant la troupe est faux ; cette jeune fille avait une taille qui se crochait dans le dos. [...] Il nous paraîtrait particulièrement

²⁵ Lettre de Lucie Ablitzer à Jules Humbert-Droz du 3.6.1917, Document 230, Fonds Jules Humbert-Droz, BVCF, VCH-BVFSP JHD.

²⁶ AFB, E21#1000/131#9823*.

²⁷ *La Sentinelle*, 13.6.1917.



39. *Le Petit Suisse*, juin 1917.

cruel d'ordonner l'expulsion d'une toute jeune fille dont nous reconnaissons tous l'honnêteté parfaite [...] ²⁸.

Le jour même, *La Sentinelle* annonce qu'elle ne sera pas expulsée, mais qu'elle recevra un sérieux avertissement. En fait, cette décision ne sera prise que le 4 juillet. Il est probable que le principe en a été discuté lors des entretiens à Berne du président de l'Union ouvrière de La Chaux-de-Fonds, Charles Schürch (1882-1951). C'est ainsi que *Le National suisse* du 16 juin, sous le titre «La "Gosse" nous est gardée», reproduit l'article de *La Sentinelle* sur la libération conditionnelle de Lucie Ablitzer.

Nous ne voyons aucun empêchement à cet acte de clémence, si l'«avertissement» doit servir. Ceux qui en ont le plus pressant besoin sont les adultes irréfléchis qui firent à une gamine une popularité de mauvais aloi, caractérisée par cette appellation typique de «La Gosse». Puisse cette gosse se rappeler que la modestie est le plus bel ornement de son sexe.

²⁸ AFB, E21#1000/131#8561*. Cette lettre du 15.5 est publiée le lendemain dans *La Sentinelle*, ainsi qu'un long article de William Stauffer (1879-1954) en faveur de la prisonnière.

Le 20 juin, sous le titre « Geste répugnant », *La Sentinelle* fustige la caricature publiée par *Le Petit Suisse* (voir ill. 39) sur la base de l'article de la *Feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds*.

Que ce follicule s'attaque à une jeune fille de 17 ans qui ne peut se défendre, parce qu'elle est en prison, qu'il attente à l'honneur de cette jeune fille par des dessins pornographiques et en se basant sur des détails mensongers, cela passe les bornes de tout ce qui est permis à un périodique même humoristique et cela répugne aux honnêtes gens : le rire se change sur leurs lèvres en une grimace de dégoût. [...] Camarade ouvrier, Lucie Ablitzer, qui toute jeune encore, lutte pour plus de justice, pour abattre le monstre du militarisme et de la guerre, plutôt que de s'occuper de colifichets, Lucie Ablitzer, honnête et laborieuse ouvrière, c'est ta fille ! La laisseras-tu ainsi insulter ?

Consulté par le Procureur général de la Confédération, le conseiller d'État Albert Calame répond le 25 juin en affirmant qu'il suffit de lire *La Sentinelle* du 21 mai pour constater la part active prise par « La Gosse » dans tous ces désordres. De plus, des rapports ont été demandés aux autorités locales.

Il ressort de ces enquêtes que cette jeune fille, qui est âgée d'un peu plus de 17 ans, n'est pas l'objet d'une éducation bien suivie de la part de son père et que sa conduite a déjà donné lieu à des plaintes. De plus, malgré son jeune âge, elle est une des militantes de la jeunesse socialiste. [Les renseignements obtenus] sont loin d'être favorables et, si elle avait atteint sa majorité, nous n'hésiterions pas à vous proposer le maintien de son expulsion. Mais il nous paraît qu'il serait inhumain de la renvoyer en France, où seule, sans proches ni soutien, elle serait exposée à de nombreux dangers. Dans ces conditions, nous serions d'avis de ne pas rapporter l'arrêté d'expulsion du 11 juin dernier, mais de mettre, en revanche, Lucie Ablitzer au bénéfice d'un sauf-conduit qui serait immédiatement révoquant si sa conduite donnait lieu à la moindre plainte²⁹.

Le 27 juin, le Tribunal de Police de La Chaux-de-Fonds juge les accusés, sauf Humbert-Droz renvoyé devant la Justice militaire et Lucie Ablitzer maintenue en prison. Le 2 juillet, *La Sentinelle* publie la protestation des femmes socialistes.

Si la bourgeoisie chancelante continue à se venger sur une jeune fille de 17 ans, sans mère, il faudra que les femmes s'unissent pour demander sa libération et pour empêcher le renouvellement d'un fait semblable.

²⁹ Lettre du Département de Police, 25.6.1917, AFB, E21#1000/131#9823*.

Lucie Ablitzer devait être dans sa famille la semaine passée! Qu'attendent-ils? Nous demandons aussi la rentrée dans leurs familles des réfractaires arrachés brutalement aux leurs il y a deux semaines pour avoir obéi au commandement divin, prêché du haut des chaires des églises: «Tu ne tueras point!». La morale n'est-elle plus la même pour ces messieurs du gouvernement ?

Le 4 juillet, *La Sentinelle* publie une nouvelle protestation de l'Union ouvrière «contre la longue et injuste détention de la jeune Ablitzer qui se trouve ainsi plus punie que des hommes d'âge mûr». En fait, le jour même, elle est informée, à la prison de Neuchâtel, que les autorités fédérales l'autorisent à résider dans sa ville natale. Toutefois, l'expulsion n'est pas annulée, mais suspendue provisoirement et «serait immédiatement mise à exécution si sa conduite venait à donner lieu à de nouvelles plaintes»³⁰.

Le lendemain, le quotidien socialiste peut annoncer que Lucie Ablitzer a été mise en liberté conditionnelle et qu'elle a rejoint sa famille³¹.

La reprise des activités militantes

Malgré la menace d'être expulsée, Lucie Ablitzer continue de militer. Le 15 octobre 1917, elle écrit à Jenny Humbert-Droz pour lui demander son avis sur la réorganisation de la Jeunesse socialiste :

Plusieurs camarades ont proposé que la Jeunesse redevienne mixte. Le groupe masculin a accepté cette proposition. [...] La scission n'est-elle pas un aveu vis-à-vis des bourgeois et notre devoir n'est-il pas de le réparer? Les garçons reconnaissent leur faiblesse. Ayons donc le courage de reconnaître la nôtre³².

Début novembre, elle écrit à son amie Jenny car elle va convoquer le cartel ouvrier pour organiser en l'honneur de Jules Humbert-Droz «une manifestation le jour de sa sortie pour faire triompher celui qui incarne l'antimilitarisme, la fraternité prolétarienne. [...] Les élections semblent nous annoncer la victoire, le vote des soldats est magnifique et si les civils remplissent leur devoir le bloc bourgeois sera enfoncé»³³.

³⁰ Procès-verbal du 4.7.1917 signée: «L'expulsée: Lucie Ablitzer», AFB, E21#1000/131#9823*.

³¹ Cette information est reprise dans la *Feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds*, 6.7.1917.

³² Lettre de Lucie Ablitzer à Jenny Humbert-Droz, 15.10.1917, Document 00497, VCH-BVFSP JHD.

³³ Lettre non datée de début novembre 1917, Document 00495, VCH-BVFSP JHD.

Malgré son optimisme, les résultats des élections du Conseil national les 10 et 11 novembre 1917 ne sont pas à la hauteur des espérances. Naine et Graber sont réélus, mais les socialistes ne parviennent pas à conquérir un troisième siège. Le lendemain de ce résultat décevant, elle écrit à Jenny que les propositions des Jeunesses socialistes n'ont pas été approuvées :

Les Jeunes auraient aimé une grande conférence au Temple pour faire triompher l'antimilitarisme. Les aînés d'accord, mais ne voyaient pas la possibilité d'attirer un nombreux public. Les élections ont beaucoup occupé le peuple et la crainte de ses camarades est justifiée. Après discussion, nous rallions aux aînés et nous décidons de faire une soirée intime au Cercle [ouvrier]³⁴.

Dans sa lettre de novembre 1917, Lucie Ablitzer exprime aussi son empathie amicale pour Jenny Humbert-Droz dont le père, le pasteur Paul-Léon Perret (1865-1946) vient de publier une brochure pour s'opposer aux chrétiens qui citent la Bible pour s'opposer à l'armée. Cette publication hostile aux socialistes et aux pacifistes suscitera des réponses dans *La Sentinelle* et dans une brochure publiée par les socialistes de La Chaux-de-Fonds fin 1917.

Le 16 mai 1918, *La Sentinelle* publie une « invitation à tous les jeunes qui désirent s'instruire » : la séance organisée par la Jeunesse socialiste au sujet de la collaboration gouvernementale commencera par une « étude historique et critique » de Lucie Ablitzer. Le texte de sa conférence n'a pas été conservé, mais il est très probable que sa position correspondait à celle de Jules Humbert-Droz. En février 1916, lors du congrès cantonal des socialistes neuchâtelois, celui-ci s'était opposé à la participation socialiste au Conseil d'État, car elle obligerait un élu à pratiquer une politique antisociale qui augmenterait le mécontentement populaire. Cette position, soutenue par d'autres militants, fut critiquée par les partisans d'une candidature socialiste au gouvernement cantonal, notamment Paul Graber. Au vote, le congrès cantonal se prononça en faveur de la participation par 35 voix contre 23³⁵.

Deux ans plus tard, le 13 janvier 1918, le congrès cantonal du Parti socialiste neuchâtelois est à nouveau consacré au problème de

³⁴ Lettre du 12.11.1917 signée « Pour le cartel : La gosse », Document 00496, VCH-BVFSP JHD. Un compte rendu de la soirée qui suit la libération de Jules Humbert-Droz est publié dans *La Sentinelle*, 16.11.1917.

³⁵ Cf. *La Sentinelle*, 28.2.1916.

la participation au Conseil d'État. Après une discussion longue et animée, les adversaires d'une candidature socialiste l'emportent à une voix de majorité³⁶. Cette décision consiste une défaite pour Graber et un encouragement pour Humbert-Droz et ses proches.

« La Gosse » et les luttes des femmes contre la guerre

Lucie Ablitzer s'intéresse aux activités féministes, même à celles qui ne s'insèrent pas dans le mouvement ouvrier. Il s'agit notamment de l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale fondée à Genève le 9 février 1915 par une Américaine fortunée, Clara D'Arcis, née Guthrie (1879-1937) avec d'autres femmes dont des Suissesses comme la Jurassienne Marguerite Gobat (1870-1937) avec l'espoir de pacifier le monde par l'éducation et la tolérance³⁷. Cette Union organise une conférence internationale à Berne du 15 au 19 avril 1918³⁸. Marguerite Jean-Debrit (1885-1919) y présente un exposé et une motion engageant les femmes de s'abstenir de tout travail et de toute action soutenant la guerre³⁹. Lucie Ablitzer se base sur cette conférence pour son article dans *La Voix des Jeunes* du 1^{er} juillet 1918 intitulé « La guerre et la femme ». Elle souhaite ainsi faire pénétrer dans les cœurs de ses lectrices la nécessité et le devoir moral d'agir :

Le mouvement féministe est beaucoup trop important pour être traité dans les limites de cet article. Je ne toucherai qu'une partie du mouvement, celui qui passionne le plus l'opinion publique : la guerre et la femme.

Depuis quatre ans, les sociétés humaines vivent en état de guerre, les hommes s'entre-déchirent et s'entre-tuent. La conscience universelle se noie dans le sang humain. [...]

Voici l'œuvre de l'humanité du vingtième siècle. Sa prétendue civilisation sacrifie des millions d'hommes, engloutit des milliards de richesses pour gorger des canons, cracher de la mitraille et lancer des jets de gaz asphyxiants ou de liquides enflammés. [...]

³⁶ Cf. *La Sentinelle*, 14.1.1918.

³⁷ Cf. Leila J. Rupp, *Worlds of Women. The Making of an International Women's Movement*, Princeton, Princeton University Press, 1997, pp. 38-42, Marthe Gosteli (dir.), *Vergessene Geschichte. Illustrierte Chronik der Frauenbewegung 1914-1963*, Berne, Stämpfli Verlag, 2000, pp. 55-56, 230-231, 657. Je remercie vivement Brigitte Studer de m'avoir communiqué ces références.

³⁸ Cf. *Le Mouvement féministe*, n° 66, 10.04.1918. Emilie Gourd avait adopté et préconise la même attitude négative à l'égard d'une conférence analogue organisée à La Haye en 1915.

³⁹ Cf. *La Sentinelle*, 22.4.1918.

Femmes, nous sentons qu'il faut changer de direction, que la voie suivie jusqu'à ce jour est mauvaise, que notre appui et notre soutien des formes actuelles de la société aboutissent à la faillite universelle.

C'est à nous qu'incombe le devoir de reconstituer un monde nouveau sur des bases nouvelles. Nous devons attaquer le mal à la racine et le terrasser jusqu'à sa disparition complète.

Pour cela, il ne suffit de partir d'un élan généreux ou du sentiment de colère. Pour faire face au règne diabolique, il ne faut pas parler, mais agir. Il faut organiser des forces puissantes et décidées de lutter et d'épuiser toute leur énergie pour le triomphe de la paix et le règne de l'amour.

Après la publication de cet article en juillet 1918, le militantisme de Lucie Ablitzer ne laisse plus de trace dans les journaux et archives. Dans une lettre du 20 juin 1927, le préfet de La Chaux-de-Fonds, Albert Matthias (1874-1928), écrit que, depuis sa libération, elle « n'a plus fait parler d'elle ; elle n'a plus occupé la police » et n'a pas subi de condamnation⁴⁰. Ayant appris qu'elle est partie en France en 1922, le préfet estime qu'elle ne reviendra plus en Suisse et qu'une mesure de rigueur à son égard n'est plus nécessaire.

Activités missionnaires

Elle travaille dans plusieurs établissements sanitaires dans le Sud de la France, notamment comme infirmière au Sanatorium protestant du Moulleau, à Arcachon de 1925 à 1929, puis à Odeillo dans les Pyrénées orientales. Le 29 mars 1932, elle s'adresse à la Société des Missions évangéliques de Paris (SMEP) pour solliciter « très humblement » un emploi pour l'un des postes missionnaires, car elle se sent appelé par Dieu à agir ainsi, après une crise morale et spirituelle dont elle est sortie « plus fortifiée et plus près de Dieu avec le désir de le servir le plus fidèlement possible »⁴¹.

Le 10 avril 1932, elle précise son parcours, évoque sa mère qui lui a parlé de la Bible et lui a communiqué le message chrétien.

Bien que membre de l'Église nationale suisse, je suis nettement une indépendante. Au Lycée, nous formons un groupe d'étude et nous nous

⁴⁰ Lettre du 20.6.1927 au Département de Police de Neuchâtel, AFB, E21#1000/131#8561.

⁴¹ Les lettres de Lucie Ablitzer et les informations sur son parcours archivées par la SMEP m'ont été très aimablement communiquées par Claire-Lise Lombard de la Bibliothèque du Défap – Service protestant de mission, que je remercie vivement.

attaquons aux grands penseurs des siècles passés. Si cette recherche d'idées enrichit notre bagage intellectuel, notre âme reste insatisfaite.

Je suis ébranlée par la guerre, par cet ouragan de destruction et l'éclipse à peu près totale des forces bonnes de la société. Arrive 1918 et sa terrible épidémie de grippe. Tous les établissements sanitaires sont pleins de malades. Je me sens appelée et voici le début d'une profession de garde-malades. Cette souffrance que je vois chaque jour me fait sentir la vanité d'une vie sans but et sans idéal chrétien. Je souffre de voir tant de créatures qui s'en vont et qui semblent ignorer tout de Dieu et de l'au-Delà. Je me donne toute entière à ces malades et chaque jour, je prie ardemment Dieu de m'aider, de m'éclairer, et rendre plus vivante ma foi et me conduire dans tous les actes de ma vie.

À la même époque, je suis chargée d'une grande responsabilité. Ma grand-mère qui nous élevait, ayant perdu maman très jeune, quitte cette terre. Je suis l'aînée de deux sœurs et j'ai un frère à la guerre. Donc à 18 ans, je prends la charge de notre maison, papa étant très occupé par son commerce. Je dois avouer que parfois je me suis sentie bien jeune et bien lasse.

Elle affirme alors que les effets de la grippe espagnole et ses responsabilités familiales l'ont amenée à ne plus apparaître dans l'espace public en tant que militante socialiste, même si elle ne mentionne pas ses activités de 1917 et 1918. Dans une lettre du 19 avril 1932, elle revient sur son parcours religieux et sur une crise morale et professionnelle en 1929 :

Cette crise m'a mise en garde contre un défaut de mon caractère dont je n'avais jusque-là pas soupçonner l'existence si vive. C'était une intransigeance absolue dans l'accomplissement du devoir et de la tâche qui nous est confiée. Depuis là, j'ai combattu cet absolutisme et la vie m'a rendue plus soumise, plus compréhensive et moins sévère pour mes semblables. Je le suis devenue davantage pour moi-même et j'ai apporté dans mes relations futures un esprit de conciliation, de bonté et surtout d'amour.

Après un séjour en automne 1932 à La Chaux-de-Fonds, en sachant qu'elle sera séparée de sa famille pour de longues années, elle s'embarque pour Tahiti en 1933. Elle travaille à la Léproserie d'Orofora jusqu'en 1937 comme infirmière missionnaire de la SMEP, puis à Madagascar (Léproserie de Manakavale) où elle meurt le 12 mars 1945⁴². De

⁴² La SMEP publie une annonce mortuaire dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* du 29.3.1945. Aucun article nécrologique ne sera publié en 1945 par les journaux neuchâtelois.

1935 à 1939, quelques informations sur Lucie Ablitzer sont publiées en Suisse romande par le géographe neuchâtelois et rédacteur de la *Tribune de Genève* René Gouzy (1877-1952) qui accomplit un grand voyage d'études en Polynésie française. Ses conférences et son livre mentionnent Lucie Ablitzer. Deux articles dans la presse neuchâteloise indiquent les liens de celle-ci avec le canton de Neuchâtel, mais ni *La Sentinelle* du 26 juin 1935 ni la *Feuille d'avis de Neuchâtel* du 13 septembre 1935 ne rappellent qu'elle fut « La Gosse » en 1917.

Elle donne une conférence sur son travail « parmi les lépreux » le 5 décembre 1937 à l'Église nationale protestante de Genève et une « causerie missionnaire »⁴³ à Neuchâtel le 5 avril 1938, probablement lors du séjour de plusieurs mois en Europe afin de rétablir sa santé, à l'instar des 18 mois que sa collègue passera en Suisse l'année suivante. À cette occasion, en première page du *Journal de Genève* du 12 août 1939, Gouzy évoque aussi Lucie Ablitzer dans un long article sur la léproserie de la Mission de Paris à Tahiti où les deux infirmières sont considérées comme des « anges gardiens ».

Elle consacra les dernières années de sa courte vie à lutter contre la lèpre. En 1917 et 1918, ses activités éminentes dans l'espace public furent rongées par les stéréotypes sociaux. Par la suite, ses espoirs politiques se transformèrent en espérance chrétienne et en engagements missionnaires.

MARC PERRENOUD

⁴³ *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 5.4.1938. Elle a probablement donné d'autres conférences qui n'ont pas laissé de traces dans la presse quotidienne.

IL Y A CENT ANS, EN AVRIL 1917, LÉNINE QUITTAIT LA SUISSE POUR PRÉPARER LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE EN RUSSIE

Dès le XIX^e siècle, la Suisse, seul État libéral dans l'Europe des autocraties, accueille des réfugiés politiques étrangers. Parmi eux un certain nombre de proscrits russes, qui exercèrent une indéniable influence sur le mouvement ouvrier de notre pays. En 1883, G. V. Plekhanov fonda à Genève le premier groupe marxiste russe : *Libération du travail*, qui put y publier et diffuser en Russie plusieurs des ouvrages des penseurs du socialisme dit scientifique (notamment les œuvres de Marx et Engels).

Lénine, né en 1870, s'engagea dès sa prime jeunesse dans l'action révolutionnaire (après l'arrestation, en 1887, puis l'exécution de son frère aîné, qui avait participé à la préparation d'un complot contre le tsar Alexandre II). Il fut exilé pendant une année dans un petit village (Kokoukchino), pour avoir participé à une réunion d'étudiants à Kazan, avant de pouvoir reprendre des études et obtenir sa licence de droit à Saint-Petersbourg. On comprend ainsi pourquoi il fut envoyé en 1895 déjà à Genève, pour prendre contact avec Plekhanov. Il vint encore à Genève en 1900, puis de 1903 à 1908, avec quelques mois d'interruption, pour y mener son action révolutionnaire et échapper à la police tsariste. En participant notamment à la fondation des journaux *Iskra* (*L'étincelle*), puis celle du *Proletari* et de *Vperiod*.

Lénine, reviendra enfin en Suisse le 5 septembre 1914, après l'éclatement de la Première Guerre mondiale et un internement en Autriche, comme sujet d'une puissance ennemie (l'Autriche-Hongrie était en effet entrée en guerre contre la Russie comme alliée de l'Allemagne).

Sitôt arrivé à Berne, Lénine rencontra Robert Grimm¹, grâce à l'intermédiaire duquel il avait pu se réfugier en Suisse et, au cours d'une longue discussion, il exigea du leader socialiste suisse qu'il reprenne un combat révolutionnaire catégorique. Grimm répondit en évoquant les conditions spécifiques de la Suisse, mais sans convaincre Lénine. À partir de cette rencontre, où ressortirent les différences d'analyse et de tactique (et bien qu'à l'époque, Grimm n'avait pas de divergence

¹ Voir sa notice dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F4516.

idéologique avec Lénine sur le but révolutionnaire à atteindre), la relation entre les deux hommes se détériora. L'historien Willi Gautschi estime qu'au-delà de ces divergences tactiques : « Les raisons sont plus profondes et plutôt de nature psychologique. [...] Grimm ne voulait et ne pouvait se plier à l'autorité de Lénine »².

Dans un article paru en 1956³, deux ans avant son décès, Grimm a raconté que la discussion avait duré toute la nuit, que Lénine lui développa toutes les thèses qui lui étaient connues, en affirmant qu'il souhaitait la défaite de la monarchie russe. Alors, dit Grimm :

J'orientais prudemment la discussion sur la position prise par les partis socialistes dans les autres pays, lui dit que je savais comme l'Internationale ouvrière était à terre, brisée, que l'espoir d'une résistance de la classe ouvrière dans les pays en guerre était une monstrueuse illusion, après que les partis socialistes avaient partout approuvé les crédits de guerre et étaient tombés dans le plus bas des chauvinismes, à l'exception des députés socialistes de la Douma russe. C'est pourquoi, en rapport avec les conditions de la Suisse, je posais à Lénine la question concrète : Et que feriez-vous si vous n'étiez pas émigrant mais Suisse et que vous deviez prendre position sur notre situation actuelle ? Lénine répondit en une phrase : Je proclamerai la guerre civile. Je renonçais à la poursuite de la discussion. À partir de cet instant, j'avais pris, moralement et politiquement mes positions. Je savais que nous parlions deux langues différentes.

Il est vrai que nous ne possédons que la version de Grimm sur cette discussion et que Lénine dans ses prises de positions publiques et ses écrits n'a jamais avancé une telle idée concernant la Suisse, affirmant au contraire dans sa *Lettre d'adieu aux ouvriers suisses* que « Nous avons été toujours extrêmement circonspects en abordant les questions du mouvement ouvrier suisse, que l'on ne peut connaître qu'au prix d'un long travail sur place »⁴.

L'implication de Lénine dans les débats de la gauche suisse

S'étant tout d'abord établi à Berne, alors qu'il aurait préféré Genève où il avait séjourné à plusieurs reprises avant de déménager en février 1916 à Zurich, il s'efforça de ne pas attirer l'attention des autorités suisses en menant une vie assez retirée, surtout axée sur la fréquentation

² Willi Gautschi, *Der Landesstreik 1918*, Zurich, Chronos Verlag, 1988, p. 52.

³ Robert Grimm, « Lenin in der Schweiz », *Der Öffentliche Dienst*, vol. 49, n° 16, 1956.

⁴ Publiée le 1^{er} mai 1917, dans le journal *Jugend Internationale*, organe des Jeunesses socialistes de plusieurs pays et reproduite dans les œuvres complètes de Lénine et plusieurs ouvrages parlant du mouvement ouvrier suisse ou de Lénine.

des bibliothèques, dont il louait les qualités. Chez elles et dans ses domiciles successifs il put y rédiger articles et livres. C'est en effet en Suisse qu'il écrivit quelques-uns de ses plus célèbres ouvrages (*Un pas en avant, deux pas en arrière, Matérialisme et empiriocriticisme, L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*).

Cependant, de manière assez discrète, il s'impliqua à plusieurs reprises dans les débats du Parti (PSS) et des Jeunesses socialistes suisses et bien entendu dans ceux du mouvement international, notamment par son active participation aux conférences de Zimmerwald et de Kiental (voir *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 32, 2016).

C'est ainsi qu'il fit un exposé sur « Les tâches de la gauche radicale (ou zimmerwaldnienne) dans le PSS »⁵ au congrès de Zurich des 4 et 5 novembre 1916, dans laquelle, après avoir critiqué les positions jugées opportunistes de Robert Grimm et d'Ernst Nobs⁶, il esquisse un programme pour l'action révolutionnaire des socialistes suisses et développe des propositions en reliant la lutte contre la vie chère et les impôts indirects, à la lutte contre la guerre, menaçant même la Suisse, précise-t-il. En aucun cas, dit-il : « ni en temps de guerre, ni en temps de paix les socialistes et leurs députés ne doivent voter les crédits militaires. Quels que soient d'ailleurs les beaux discours trompeurs sur la défense de la neutralité qu'on puisse faire pour justifier un pareil vote ».

Le 1^{er} décembre 1916, dans une lettre à Arthur Schmidt, autre dirigeant socialiste, il suggère le lancement d'un référendum populaire pour la suppression du militarisme, lié à l'expropriation des grandes entreprises capitalistes; et déclare que la Suisse a besoin d'un « gouvernement qui s'appuie non sur la bourgeoisie, mais sur la grande masse des ouvriers salariés et de la population la plus pauvre; que la lutte dont nous observons le début, par exemple dans les grèves de masse et les manifestations de rue à Zurich et qu'admet la résolution d'Aarau [référence au congrès de 1915 du PSS] poursuit précisément ce but, mettre RÉELLEMENT fin à la situation intolérable des masses »⁷.

⁵ Cité par Maurice Pianzola, *Lénine en Suisse*, Genève, Éditions Librairie Rousseau, 1965, pp.136-138 ou Willi Gautschi, *Lenin als Emigrant in der Schweiz*, pp. 1-98, Zurich Buchklub ex libris, 1975.

⁶ Voir sa notice dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F3669.

⁷ Cité par Maurice Pianzola, *Lénine, op. cit.*, p.140.

Puis, à la même époque, Lénine travaille à la rédaction de ses *Thèses sur l'attitude de la social-démocratie suisse envers la guerre*⁸ dont la première réclame le «rejet absolu du mot d'ordre de défense du pays, tant du point de vue militaire qu'au point de vue politique, et dénonciation impitoyable du mensonge bourgeois qui se dissimule derrière ce mot d'ordre». Il déclare en outre⁹ :

Le gouvernement suisse est l'intendant de la bourgeoisie suisse, entièrement dépendante du capitalisme financier international et intimement lié à la bourgeoisie impérialiste des grandes puissances.

C'est pourquoi le fait que le gouvernement suisse pratique chaque jour davantage, et déjà depuis des dizaines d'années une politique réactionnaire et une politique secrète, le fait qu'il réduit et qu'il lèse les droits et les libertés démocratiques du peuple, qu'il rampe devant une clique militaire et sacrifie systématiquement et impudemment les intérêts des grandes masses de la population aux intérêts d'une infime oligarchie financière n'est pas un hasard, mais le résultat nécessaire de ces faits économiques.

L'entraînement de la Suisse dans la guerre actuelle est maintenant possible, à tout moment, tant à cause de cette sujétion du gouvernement bourgeois de la Suisse aux intérêts de l'oligarchie financière, qu'en raison de la pression prépondérante de l'une ou l'autre des conditions des puissances impérialistes.

La participation à cette guerre conduira de toute façon notre pays à ne combattre qu'allié à l'une ou l'autre coalition de puissances, c'est-à-dire que le peuple suisse sera contraint de verser son sang pour les buts rapaces des grandes puissances.

Le prolétariat ne peut, en aucun cas, accorder confiance aux phrases sur la défense de la neutralité car, a) ces phrases émanent de la bourgeoisie suisse qui cherche ainsi à couvrir sa domination de classe et à garantir les intérêts du capital financier ; b) l'expérience de divers pays neutres dans cette guerre a démontré que la défense armée de la neutralité peut du jour au lendemain conduire à la guerre par suite de l'enchaînement international des intérêts capitalistes.

C'est pourquoi actuellement, en ce qui concerne la Suisse également, la «défense nationale» n'est qu'une phrase hypocrite, car, en réalité, il ne s'agit pas de défendre la démocratie, l'indépendance et les intérêts des grandes masses populaires, etc., mais au contraire de préparer le massacre des ouvriers et des petits paysans pour conserver les monopoles et les privilèges de la bourgeoisie pour renforcer la domination des capitalistes ainsi que la réaction politique.

⁸ Lénine, *Œuvres*, tome 41, Paris ; Moscou, Éditions sociales ; Éditions du Progrès, 1969, pp. 393-394.

⁹ Maurice Pianzola, *Lénine, op. cit.*, pp. 140-141.

L'influence de Lénine sur les jeunes socialistes suisses

Lénine qui déploya (surtout dans les deux dernières années de son séjour en Suisse) une intense activité de contact et de propagande, aussi bien avec les cercles d'immigrés russes qu'avec les militants et les sympathisants socialistes de toute la Suisse, avait organisé avec la gauche zimmerwaldnienne une sorte de club, qu'on avait baptisé par plaisanterie, mais peut-être aussi pour détourner l'attention des autorités d'un foyer révolutionnaire, le *Kegel-Klub* (club de quilles). Celui-ci réunissait chaque semaine des militants de la gauche socialiste ou des anarchisants. Lénine louait ou critiquait les jeunes participants à ces réunions. Ferdi Böhni, futur dirigeant syndical a décrit l'atmosphère de ces rencontres :

Lénine me donna l'impression d'un homme qui est en opposition constante avec tout ce qui existe et qu'il n'avait de cesse jusqu'à ce que tout soit sens dessus dessous et mis la tête à l'envers; et aussi qu'il mettait de manière permanente un petit groupe de gens en confrontation. [...] C'était un enseignant extraordinairement habile de la révolution. Jamais nous n'avions l'impression qu'il nous mettait sous pression. La manière dont il discutait avec nous était semblable au débat socratique. [...] Avec ses questions constantes il nous poussait dans les coins. Ce n'est que lorsque nous ne sentions plus sa présence que se mettait en marche la propre pensée critique. [...] Ce qui nous enthousiasmait chez Lénine était le fait qu'il nous prenait au sérieux, nous autres jeunes et même si nos opinions ne concordaient pas¹⁰.

En hiver 1916-1917, les membres du *Kegel-Klub* distribuèrent un tract rédigé selon toute vraisemblance par Lénine et intitulé *Contre les mensonges de la défense nationale*. Un texte qui eut un grand retentissement, car il exigeait le refus des crédits militaires, la démobilisation, la fin de l'Union sacrée et de l'influence du Grütli¹¹, la propagande révolutionnaire dans l'armée, le combat révolutionnaire de masse et la transformation socialiste de la Suisse.

¹⁰ Ferdi Böhni, «Die sozialistische Jugendbewegung des ersten Weltkrieges als politischer Faktor», *Der Öffentliche Dienst*, 1964, p. 8.

¹¹ Société ouvrière créée en 1838 (du nom de la prairie légendaire où se serait constitué la Suisse primitive) visant à exalter le sentiment patriotique de ses membres, en se proposant de parvenir à la libération et au mieux-être des travailleurs par l'éducation et l'observation de principes moraux. En 1901, elle adhéra collectivement au PSS et en constitua l'aile droite. Mais, en raison de l'évolution à gauche du parti elle le quitta en 1915 et vota son autodissolution en 1925.

Il faut cependant relever, comme le fait Willi Gautschi¹², qu'à plusieurs reprises, dans ses exposés et dans ses lettres, Lénine mentionne les libertés politiques de la Suisse qui, dit-il, en fait un des plus progressistes parmi les vieux États capitalistes. Ce qui impressionnait avant tout Lénine, souligne Gautschi, c'était la solution du problème des nationalités, avec la coexistence sur un pied d'égalité de populations parlant l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Ce qui lui apparaissait comme un modèle. Gautschi fait encore remarquer que Lénine faisait montre d'étonnantes connaissances de détail sur la situation suisse.

La question de savoir quels ont été les effets réels de la présence et de l'activité de Lénine sur la gauche suisse a souvent été l'objet de controverses. Curieusement, mais ce qui est explicable pour des raisons politiques, c'est la droite et la presse bourgeoise qui ont, pendant longtemps, imputé à Lénine l'agitation ouvrière, la radicalisation du Parti socialiste et même le déclenchement de la grève générale de 1918. Alors que l'historiographie social-démocrate et syndicaliste estimait au contraire que Lénine n'avait eu aucune influence sur le mouvement ouvrier suisse.

La vérité est certainement à mi-chemin car si, à l'époque des privations pour les travailleurs et des scandaleux profits que les classes possédantes tiraient de la guerre, il n'y avait nul besoin de Lénine pour radicaliser la classe ouvrière suisse et le parti socialiste, il serait faux de nier l'influence qu'a pu exercer sa pensée et son action, surtout sur la jeunesse socialiste et même sur ses contradicteurs au sein du PSS.

En ce qui concerne la révolution d'Octobre, si la presse « bien-pensante » s'en prit immédiatement aux bolcheviks, « ces fanatiques, ces terroristes », la presse socialiste salua au début la révolution avec sympathie. « Très bien, Lénine. [...] La gueuse faiblit. Tape dessus, brise lui les reins » devait écrire E.-Paul Graber, au lendemain de la prise du pouvoir par les bolcheviks¹³; un homme qui devint pourtant peu de temps après un des plus virulents antibolcheviques du PSS.

Le retour en Russie en « wagon plombé »

Sitôt connue la chute du régime tsariste, les émigrés russes eurent la plus grande hâte de retourner au pays. Une entreprise qui n'était pas aisée, surtout pour les tenants de la gauche zimmerwaldienne, dont

¹² Willi Gautschi, *Lenin in der Schweiz*, op. cit., pp. 212-213, s'appuyant sur les *Œuvres* de Lénine, tomes 19 et 20 de l'édition allemande.

¹³ Selon Jules Humbert-Droz, *Mémoires, tome I. Du tolstoïsme au communisme*, p. 227, Neuchâtel, Éd. À la Baconnière, 1969.

une grande partie se trouvaient en Suisse et qui avaient suffisamment fait connaître leurs sentiments en faveur d'un armistice immédiat avec le belligérant allemand et le renversement du capitalisme, pour que les alliés franco-anglais veuillent les mettre hors-jeu.

Ainsi Trotski, en exil à New York, fut interné pendant plus d'un mois lors de son passage au Canada par les autorités militaires britanniques avant qu'il ne puisse regagner Petrograd. Pour Lénine et ses compagnons émigrés en Suisse, l'attente était intenable et ils cherchèrent tous les moyens possibles pour revenir en Russie, sans se faire interner par les puissances alliées. Lénine avait même envisagé, à l'aide d'un faux passeport que lui aurait fourni le bibliothécaire russe Karpinski, résidant à Genève pour lui permettre de voyager à travers la France et l'Angleterre, en portant au besoin une perruque!¹⁴

En fin de compte ce projet s'avéra trop aventureux, et malgré les réticences des émigrés non bolcheviques, il fut décidé de passer par le territoire allemand, donc l'État avec lequel la Russie était en guerre.

Pour Lénine et ses compagnons émigrés en Suisse, il fallut négocier avec le gouvernement allemand par l'intermédiaire des leaders socialistes suisses Grimm et Platten pour qu'ils puissent regagner la Russie en traversant l'Allemagne puis la Suède, dans un train aux wagons prétendument plombés, couverts par l'extraterritorialité. En contrepartie, les émigrés russes avaient dû s'engager à agir auprès du gouvernement provisoire pour qu'il libère un nombre égal de prisonniers austro-allemands. Parmi les participants au voyage, outre Lénine et son épouse Nadjeïda Kroupskaïa, se trouvait également leur amie (et pour d'aucuns la maîtresse de Lénine) Ines Armand, ainsi que Grigori Zinoviev (qui deviendra le premier secrétaire de l'Internationale communiste) et Karl Radek (tous les deux victimes des procès staliens des années 1930). Et aussi, comme garant et responsable du bon déroulement du voyage et du respect des engagements pris avec les autorités allemandes, le Suisse Fritz Platten.

Ces conditions furent facilement accordées par les puissances centrales, persuadées que le retour des émigrés accélérerait la démoralisation de l'armée russe. C'est pourquoi ils furent aussitôt taxés d'agents allemands par la propagande des alliés anglo-français, qui tentèrent en vain de les faire arrêter par les autorités suédoises (pays resté neutre) lors du passage du convoi sur leur territoire.

ANDRÉ RAUBER

¹⁴ Maurice Pianzola, Lénine, *op. cit.*, p. 157.

LA COMMÉMORATION DE LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE, PETROGRAD, 1919¹

Situé au n° 33 de la perspective Nevski, à l'angle de la rue Dumskaïa, ce bâtiment de type néoclassique, érigé à l'époque de la Grande Catherine par l'architecte Giacomo Quarenghi, a été modifié à plusieurs reprises aux XIX^e et XX^e siècles, notamment par l'ajout d'étages. La tour pentagonale (1804), dessinée par l'architecte Giacomo Ferrari sur le modèle des hôtels de ville européens, servait de tour de guet pour les pompiers et de relai pour le télégraphe optique maintenant la liaison entre le palais d'Hiver et la résidence d'été de Tsarkoïe Selo.

En novembre 1917, la Douma municipale, qui avait tenté d'organiser la résistance au coup d'État bolchevique d'Octobre, est dissoute, ses compétences transférées au Soviet de Petrograd installé à Smolny. Le bâtiment est réaffecté : d'abord utilisé sous forme d'appartements collectifs, il est ensuite mis à disposition pour des congrès, des expositions, des spectacles de théâtre et des concerts. C'est là, où fut organisé en décembre 1917 le II^e congrès panrusse des soviets de paysans. Le 6 octobre 1918, dans le cadre du plan de propagande monumentale de la perspective Nevski, elle-même renommée « Avenue du 25 Octobre », est inauguré à l'entrée de l'édifice un buste en gypse de Ferdinand Lassalle (1824-1865) réalisé par le sculpteur Victor A. Sinaysky (1893-1968). C'est lui qui depuis donne son nom au bâtiment. En honorant le socialiste allemand, fondateur du premier parti ouvrier (*Allgemeiner Deutscher Arbeiterverband*), les bolcheviks entendent s'inscrire symboliquement dans la tradition du mouvement ouvrier international.

La décoration (*oformlenije*) du bâtiment reprend le modèle de l'esquisse sur gouache effectuée par S. P. Ivanov pour le premier anniversaire². L'effort d'ornementation est plus particulièrement porté sur la tour qui forme l'angle prestigieux renforcé par sa haute élancée :

¹ Cette contribution est la version française d'un texte publié en anglais dans l'ouvrage édité par André Liebich et Svetlana Yakimovich (dir.), *From Communism to Anti-Communism, Photographs from the Boris Souvarine Collection at the Graduate Institute*, Genève, Graduate Institute Publications, 2016 (books.openedition.org/iheid/6454).

² *Agitatsionno-massovoe iskusstvo. Oformlenie prazdnestv, 1917-1932*, vol. II, Moscou, Iskusstvo, 1984, illustration 92.



40. Rassemblement à l'occasion du deuxième anniversaire de la révolution d'Octobre devant le bâtiment de l'ancienne Douma municipale de Petrograd (*Gorodskaja Duma*), dit Maison Lassalle.
© Graduate Institute, Genève

sur les trois étages inférieurs le fond des faces est recouvert de peinture rouge ; au troisième niveau, l'horloge de gauche représente la tête d'un coureur, qui porte à chaque bras un drapeau rouge ; sous celle de droite, entourée de gerbes de blé, se tient la semeuse symbole de prospérité. Enfin, des lances sur lesquelles pendent des bannières en forme de triangle isocèle sont fixées sur la balustrade du guet. À l'entrée, les deux colonnes d'angle enserrant le perron sont habillées de blanc. Quatre hauts mâts blancs haubanés supportent une banderole blanche, non déroulée. Des guirlandes végétales s'enroulent autour de cette construction.

Le budget de la fête ayant été réduit au cinquième de celui de l'année précédente, les décors festifs sont globalement très limités en comparaison du premier anniversaire, aucune nouveauté, peu de toiles multicolores ou de constructions en contreplaqué. Rien sur les façades des immeubles ou les lampadaires de cette avenue, qui est pourtant un lieu traditionnel des défilés et autres fêtes de tous les régimes : ni affiches (dont la production est alors en plein boom), ni guirlandes, ni drapeaux ; du moins à cette hauteur de la rue. Certes, la chapelle du Christ sauveur de « style russe » – qui sera démolie en 1929 – a été démunie de sa croix. Mais l'émblématique soviétique ne domine pas

encore l'espace public qui reste très marqué par le style urbanistique du tsarisme. L'économie des moyens matériels et humains imposée par le communisme de guerre est patente.

La photographie (voir ill. 40) permet de saisir l'atmosphère relativement spontanée, chaotique et austère des premières célébrations. Un rassemblement se tient devant le bâtiment, au bas des deux escaliers qui se rejoignent, face au buste de Lassalle. À quelques mètres, une colonne de manifestants, bien rangée derrière une bannière de forme rectangulaire portée par une hampe avec pic au sommet, semble attendre le départ. En différents endroits de la perspective Nevski, de petits groupes de personnes écoutent un orateur, certainement un propagandiste en charge de l'harmonisation des foules. On distingue aussi quelques géants montés sur des échasses. Les différents groupes semblent totalement indépendants les uns par rapport aux autres. Mais cela se passe vraisemblablement tôt le matin, avant le début officiel du défilé. Nombre de bolcheviks critiquent d'ailleurs cette pratique de la manifestation (*demonstracija*), qu'ils assimilent aux processions religieuses (*krestnyj hod*).

Si le 7 novembre est le jour de congé le plus important du calendrier soviétique (fixé par le décret du 2 décembre 1918), les cortèges et autres réjouissances commémoratives ne monopolisent pas encore l'espace urbain, ni ne bouleversent la vie quotidienne. On distingue un tramway qui arrive au loin. Outre les manifestants qui se rassemblent en différents points, il y a des passants, des badauds, et beaucoup d'enfants. Tous espèrent surtout accéder à un repas, ou au moins à quelques aliments en cette période de crise alimentaire. Les cantines municipales de la ville servent à manger aux enfants (abandonnés ou non), distribuent du thé sucré et du café aux adultes ; des produits manufacturés sont offerts par les usines aux manifestants. Comme à chaque anniversaire pendant la guerre civile les rations des familles des soldats de l'Armée rouge ont été augmentées. La distribution gratuite de produits alimentaires est une composante fondamentale de la fête.

JEAN-FRANÇOIS FAYET